



HAL
open science

Les formations linguistiques spécialisées : vers une redéfinition des catégories

Chantal Parpette, Catherine Carras

► To cite this version:

Chantal Parpette, Catherine Carras. Les formations linguistiques spécialisées : vers une redéfinition des catégories. *Théorie et pratique de la formation en langues étrangères appliquées*, May 2005, Ankara, Turquie. pp.61-70. hal-00376549

HAL Id: hal-00376549

<https://hal.science/hal-00376549v1>

Submitted on 28 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ÉCOLE SUPÉRIEURE DE
LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES
UNIVERSITÉ DE BILKENT
ANKARA-TURQUIE**

**ACTES DU SYMPOSIUM INTERNATIONAL
THÉORIE ET PRATIQUE DE LA FORMATION
EN LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES**

Editeur : Mümtaz Kaya

Ankara 2007

LES FORMATIONS LINGUISTIQUES SPECIALISEES : VERS UNE REDEFINITION DES CATEGORIES

Chantal Parpette¹, Catherine Carras²

Résumé

Les notions de Français sur Objectif Spécifique et de Français de Spécialité circulent dans le champ de la didactique du Français Langue Etrangère de manière peu différenciée. Nous tenterons, en leur ajoutant une troisième notion, celle de Français Thématique, de les organiser en système, en fonction du degré de contrainte exercé par le milieu extérieur sur la mise en place des programmes. Nous analyserons les différentes incidences de cette distinction sur les modalités de construction des contenus d'enseignement, le choix des documents-supports, le degré de spécialisation de l'enseignant, et les possibilités de mise sur le marché du matériel pédagogique.

Introduction

Les notions de *Français sur Objectif Spécifique* et de *Français de Spécialité* circulent dans le champ de la didactique du Français Langue Etrangère de manière peu différenciée. Utilisées exclusivement ou traitées comme des synonymes, elles n'ont pas fait l'objet d'une approche comparative. Nous faisons l'hypothèse qu'en s'éloignant d'une vision historique, au profit d'une perception synchronique, on peut leur attribuer des fonctions distinctes et complémentaires, et ainsi aborder de manière plus systémique les programmes spécialisés de français. Notre propos sera ici d'identifier ces catégories en fonction, non pas des contenus de formation qu'elles proposent, mais de leur relation avec les besoins des apprenants.

1. Français sur Objectif Spécifique et Français de Spécialité : de la demande à l'offre

Pour établir la distinction entre ces deux catégories, nous partirons de deux exemples de cours proposés par le Centre International d'Etudes Françaises de l'université Lyon 2 :

¹ Université Lyon 2 (Département des sciences du langage et Centre International d'Etudes Françaises)

² Université Lyon 2 (Centre International d'Etudes Françaises)

- *Exemple 1*: chaque année, des étudiants chinois sélectionnés par le département de sciences économiques suivent un stage de français d'un semestre intitulé "Préparation linguistique aux études de gestion", à l'issue duquel ils entrent en Licence de sciences économiques et gestion.
- *Exemple 2*: des étudiants de niveau intermédiaire, dans le cadre d'une formation généraliste de français, choisissent de suivre une option de "français de l'économie", dans une perspective peu définie, généralement très hypothétique, qu'il s'agisse d'avenir universitaire ou professionnel.

A priori, ces deux cas semblent relever de la même catégorie compte tenu de ce qui les réunit :

- *L'identité de thème* : les deux cours concernent globalement la même spécialité, l'économie
- *La centration thématique* : l'ensemble de chaque cours traite, d'une séance à l'autre, d'un seul et même sujet, et ce quel que soit le nombre d'heures et de séances qui y sont consacrées. Cela les distingue de la *variété* qui prévaut dans les formations généralistes de langue, où d'un cours à l'autre on veille au contraire à introduire des sujets différents.

Mais la ressemblance s'arrête là. Ces deux cas relèvent en fait de deux logiques opposées, logique de la *demande* pour le premier, logique de l'*offre* pour le second, telles qu'elles ont été exposées par JM Mangiante et C. Parpette (2004 – p.10-19)³ :

- Le terme *demande* recouvre le cas où un besoin extérieur précis, pour un public dûment identifié, est à l'origine du programme de formation.
- Celui d'*offre* recouvre les cas où une institution propose une formation à des publics potentiels. La mise en place de ces cours n'est plus le résultat d'une demande explicite mais une sorte d'anticipation du centre de langue sur d'éventuelles demandes, sur d'éventuels besoins d'apprenants, dans le souci de diversifier son offre et donc ses clients. Le processus est en quelque sorte inversé : ce n'est pas la demande d'un client qui suscite la création d'un projet de formation, mais l'offre de formation qui entraîne la demande, ou, plus exactement, le choix d'un cours par l'apprenant qui vient s'inscrire à un stage de langue.

Le terme *Français sur Objectif Spécifique* (FOS) recouvre les formations répondant à une demande, un besoin clairement identifié (tel le cas 1), tandis que celui de *Français de Spécialité* (FS) reste attaché aux offres des centres de langue, à des situations donc plus

ouvertes. Dans cette répartition, le FS est la version *institutionnalisée* du FOS en ce sens que les besoins du public sont anticipés, voire suscités.

Cette distinction va avoir des incidences sur plusieurs aspects de l'activité didactique. Le lien plus ou moins marqué avec une contrainte extérieure conditionne en effet :

- les modalités de construction du programme d'enseignement,
- le degré de spécialisation des enseignants,
- la visibilité des formations, en particulier à travers les possibilités d'édition.

1.1 Modalités de construction du programme d'enseignement

En FOS, *la demande externe* oriente de manière déterminante le contenu du programme. Elle balise fortement le comportement de l'enseignant l'amenant à s'interroger – et à interroger le demandeur – sur les situations de communication à traiter (analyse des besoins), à collecter les données langagières et culturelles propres à ces situations, enfin à analyser et traiter ces données pour élaborer des supports de formation. On retrouve là la démarche type de construction d'un programme de FOS qui fait de l'enseignant un véritable concepteur de programmes à la carte. En d'autres termes, les situations de terrain ciblées par la demande *imposent* à l'enseignant le choix des situations de communication et des discours à traiter. Reprenons le cas 1, celui des étudiants chinois appelés à suivre des cours de sciences économiques dans un département universitaire déterminé. Les besoins sont précis, identifiables. Il s'agit d'amener ces étudiants à maîtriser les situations universitaires : découvrir les programmes et les méthodes de travail, comprendre les cours de leur spécialité, prendre des notes, faire des exposés, lire la bibliographie, rédiger des travaux. Les enseignants chargés de leur préparation linguistique, grâce à leurs contacts avec leurs collègues de sciences économiques, savent exactement quelles tâches attendent ces apprenants à l'issue de cette première étape. Ils mènent une collecte des données ciblée : enregistrement de cours ou de conférences, recueil de la bibliographie et des exemples de travaux à réaliser, entretien avec les enseignants de la filière concernée et éventuellement avec d'anciens étudiants, etc. Ce cadre didactique est d'une certaine manière intellectuellement confortable dans la mesure où la précision et la proximité de la demande permet d'établir une correspondance assez directe entre analyse des besoins et objectifs de cours. Mais il est aussi techniquement très lourd à mettre en oeuvre, comme le laisse deviner la description ci-dessus de la collecte des données. Par ailleurs, les données recueillies peuvent être déstabilisantes pour l'enseignant de

³ Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette, *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à*

langue confronté à des discours nouveaux pour lui tant par leurs contenus que par leurs formes.

Dans le second cas – celui d'étudiants choisissant une option de “ français de l'économie ” offerte dans le cadre d'un stage généraliste –, la relation au terrain est beaucoup plus floue. L'enseignant ne sait pas à l'avance quels seront les objectifs des apprenants inscrits à ce cours, ce qui implique qu'ils seront inévitablement diversifiés et probablement peu précis pour la majorité des participants, certains souhaitant faire des études économiques, d'autres travaillant déjà en entreprise, d'autres encore se pliant simplement à la nécessité de choisir une option. L'élaboration des contenus de l'enseignement n'est plus orientée par une contrainte externe mais plutôt par une analyse des possibilités qu'offre la spécialité en elle-même, avec sa diversité de thèmes et de supports. L'enseignant est beaucoup plus libre dans ses choix : oral ou écrit ? presse grand public ou revues spécialisées ? interviews de chefs d'entreprises ou extraits de cours d'économie ? Les possibilités se diversifient considérablement. A l'inverse du cas précédent qui sélectionne étroitement les situations et les discours, le programme est ici construit dans l'objectif de rendre compte d'une façon assez large de la diversité de la spécialité “ économie ”. L'absence d'exigences fortes de la part du terrain laisse plus de liberté de choix à l'enseignant et partant une plus grande autonomie de travail : nulle nécessité de travailler sur des supports aux contenus problématiques, ni de recours obligatoire à des informateurs extérieurs.

Le degré de guidage – ou de contrainte – exercé par le terrain sur l'élaboration du programme est donc très différent dans l'un et l'autre cas. Très fort en FOS, il est beaucoup plus souple en FS.

1.2 Degré de spécialisation des enseignants

En ce qui concerne le F.O.S., alors que l'enseignement porte sur un contenu parfois très spécialisé, l'enseignant chargé du cours n'est pas obligatoirement spécialisé, car l'institution réagit à une demande externe. Le choix de l'enseignant va plutôt se faire en fonction de sa disponibilité au moment, peu prévisible, où intervient cette demande. De plus, la variété des demandes de formation ne permet pas a priori une spécialisation de l'enseignant. L'institution qui accepte de répondre à des sollicitations en F.O.S ne maîtrise ni ne peut prévoir la nature de la demande externe. Cette situation peut donc amener l'enseignant, comme nous l'avons vu plus haut, à travailler sur des domaines variables, qui lui sont inconnus, ou du moins peu

familiers, ce qui l'obligera à un contact permanent avec le milieu concerné. La récurrence de certaines demandes peut certes l'amener à assurer plusieurs fois la même formation et donc à se familiariser avec la discipline. Mais le FOS implique fondamentalement une disponibilité de l'institution et des enseignants face à la demande.

Dans le cas du Français de Spécialité, la situation est différente. Le fait qu'il s'agisse d'une offre confère à l'institution une réelle maîtrise de l'organisation des programmes, et lui permet de constituer ses offres en fonction de ses ressources humaines. Tel centre propose un cours de français économique parce qu'un de ses enseignants est diplômé d'économie, ou encore recrute un juriste pour pouvoir offrir un cours de français juridique.

Cela aboutit à une situation qui peut paraître paradoxale, à savoir que les programmes les plus spécialisés, les programmes de FOS, sont assurés par un enseignant non "prédisposé" à la discipline demandée, alors qu'un cours de FS, plus large parce que sans demande précise, est lui généralement assuré par un enseignant formé dans la discipline. C'est en fait l'opposition entre le caractère *aléatoire* de la *demande* et le caractère totalement *maîtrisé* de l'*offre* qui fait la différence.

1.3 Visibilité des programmes

Cette différence d'approche a une incidence directe sur la visibilité extérieure des formations, en particulier à travers les possibilités de traitement éditorial des supports pédagogiques. Editer un manuel signifie faire une offre à un public inconnu et relativement diversifié, ce qui correspond à la logique du Français de Spécialité mais pas à celle du Français sur Objectif Spécifique. Un programme de FOS, dont le rôle n'est pas d'aller au-devant d'une demande potentielle, mais de répondre à une demande explicitement formulée pour un public forcément restreint, peut difficilement donner naissance à un matériel pédagogique édité et commercialisé. Une maison d'édition ne peut en effet mettre sur le marché qu'un ouvrage susceptible d'intéresser un nombre d'acheteurs suffisant pour rentabiliser la production. Si les librairies offrent de nombreux "français des affaires", "français juridique" ou autre "français médical", il serait vain d'y chercher trace des nombreux programmes de FOS menés en génie civil, agriculture ou autres domaines régulièrement élaborés dans divers établissements d'enseignement supérieur pour des publics spécifiques⁴. Les méthodes de Français de Spécialité passent généralement en revue les

⁴ Cette remarque s'applique également au programme de l'exemple 1 présenté au début de cet article.

différents métiers d'une branche d'activité (hôtellerie, restauration, voyages etc. pour le tourisme) ou différents domaines d'une spécialité (cardiologie, pédiatrie, neurologie etc., pour la médecine) de manière à pouvoir s'adresser à une diversité de publics. Si cela peut convenir à un public dont les besoins sont peu contraints par le terrain, cela s'avère plus délicat pour un public de FOS dont la demande peut difficilement coïncider exactement avec un matériel pédagogique pensé dans la diversité.

2. Le Français Thématique : pour le plaisir...

Le champ des formations linguistiques spécialisées peut être complété par une troisième composante auquel nous donnerons le nom de *Français Thématique*.

Il existe en effet dans le catalogue du centre de FLE de l'université Lyon 2 un cours intitulé "Initiation au français de l'entreprise" et ainsi présenté :

“ à travers la lecture d'articles économiques récents, nous essaierons de répondre à des questions telles que : qui sont les Français moyens? que consomment-ils? quels métiers exercent-ils? combien gagnent-ils? que font-ils de leur temps libre? quelle est la répartition des richesses? où en est l'égalité homme-femme?".

Ce cours est proposé dans le cadre d'un stage de langue, à un niveau intermédiaire ou avancé et sans objectif professionnalisant. Il s'agit là de fédérer une partie des cours du stage de français autour d'un thème unique. Ce cours n'est pas destiné à des professionnels ni des spécialistes de l'économie, mais simplement à des étudiants de français amateurs de tel ou tel sujet, ou encore, plus prosaïquement, à des apprenants qui *doivent choisir* une option dans le stage auquel ils se sont inscrits. Il s'agit là d'un enseignement que l'on peut ranger dans les cours de civilisation, composante habituelle de tout stage de français général. Ces cours thématiques peuvent traiter des sujets très variés, "Lyon et la résistance", "L'histoire de la soie à Lyon", ou encore "Littérature et cinéma", et parmi ceux-ci, donc, aborder des questions économiques.

Ce type de cours rejoint les deux précédents par la centration autour d'un thème unique. Mais il s'en distingue par l'absence de lien fonctionnel direct pour les apprenants avec des situations de communication ultérieures sur le terrain. Il n'est pas conditionné par une activité professionnelle ou universitaire à venir. Destiné à l'information et la formation des apprenants dans une perspective plus globale, il rejoint la démarche du français général, et plus particulièrement celle des cours de civilisation : programme construit en fonction des contenus et de l'attractivité du thème, diversité des supports, diversité des activités proposées

(orales, écrites, en groupes, dans la classe ou hors de la classe sous forme d'enquêtes etc.). D'où la distinction que nous pouvons établir avec les précédents, sous le terme de *Français Thématique*. Ce cours relève d'une logique de l'offre, sans demande extérieure. Il est souvent le résultat d'un choix de l'enseignant qui le propose par goût personnel pour un sujet particulier, et qui rencontre l'adhésion de l'institution.

En ce qui concerne le degré de spécialisation du public et de l'enseignant, ce n'est pas ici un facteur déterminant. Ainsi, l'enseignant est amené à proposer une option soit parce qu'il possède une compétence particulière (l'enseignant chargé de l'option " Français des textes littéraires " a une formation en Lettres modernes) soit le plus souvent par intérêt personnel, et il s'agit dans ce cas d'un choix d'*amateur* (c'est le cas des cours centrés sur la thématique du cinéma, par exemple). Le public n'est pas non plus nécessairement spécialisé. Les étudiants suivent ce type de cours non pas en fonction d'une nécessité imposée par leur activité, mais par simple intérêt, ou parce qu'ils doivent choisir une option à un moment de leur apprentissage, et orientent leur choix vers la spécialité qui correspond le plus à leurs centres d'intérêt, ou qui leur semble susceptible d'être utile, éventuellement, pour la suite de leur parcours universitaire ou professionnel.

Comme tout support de formation s'adressant à un public large, le matériel pédagogique élaboré dans le cadre du français thématique peut faire l'objet de publication si le thème est assez " porteur " pour intéresser un éditeur. Il existe ainsi des ouvrages autour du thème de la publicité (ex: *Le français par la publicité*, Michael Buckby, Didier, 1998), du cinéma (ex : *Le cinéma de la vie*, Janine Courtillon, Geneviève D. de Salins, Didier, 1993), pour ne prendre que ces deux exemples.

Ce système reliant Français sur Objectif Spécifique, Français de Spécialité et Français Thématique peut être représenté par le schéma ci-dessous :

données du terrain aboutit plutôt à la mise en place de cours de *Français de Spécialité* s'appuyant sur le matériel pédagogique disponible sur le marché.

Toutefois la mise en place d'un cours de FOS peut être plus aisée à l'étranger qu'en France, lorsque le milieu-cible est lui-même situé à l'étranger. Ainsi, une formation FOS destinée à des guides touristiques ou à des professionnels de l'hôtellerie syriens amenés à travailler avec des touristes français en Syrie bénéficiera, sur place, de la proximité du terrain et donc d'une collecte des données en phase avec les besoins réels des apprenants. Dans ce cas précis, la formation FOS perdrait en efficacité si elle avait lieu en milieu homoglotte : les besoins des touristes français ne sont pas les mêmes chez eux et en Syrie, et l'éloignement géographique des sites touristiques rendrait plus difficile la préparation ciblée des guides.

Le degré de proximité du lieu de formation avec le milieu-cible joue donc un rôle important dans la mise en oeuvre d'une formation spécialisée, l'éloignement aboutissant à transformer en programme de français *de spécialité* ce qui pourrait, dans des conditions de terrain plus favorables, être un programme de français *sur objectif spécifique*. Il existe cependant des solutions, au moins partielles, permettant de construire un programme de FOS lorsque l'on est éloigné du milieu-cible et que l'on doit élaborer une formation à la carte. L'une des plus efficaces consiste à se doter d'une "base arrière" en France. Les partenariats unissant les lieux de formation à la langue française, à l'étranger, et les départements universitaires de FLE, en France, permettent en effet de mobiliser des étudiants qui, dans le cadre de leur cursus, peuvent effectuer des collectes de données. Des expériences fructueuses ont déjà été conduites dans ce sens

Conclusion

Les distinctions que nous venons d'établir ne tiennent pas à la spécialité en elle-même, car dans une même spécialité, on peut avoir, suivant *l'importance de la contrainte extérieure*, aussi bien des cours de FOS, que de Français de Spécialité, que de Français Thématique. Ces distinctions n'apparaissent en fait que si l'on observe l'ensemble de la démarche, car ce n'est pas au *contenu* du cours que tient la différence, mais au *lien* entre ce contenu et le milieu. Le même article de journal, le même programme d'actualité économique enregistré à la télévision, voire même un extrait de cours, peuvent être utilisés dans ces trois types de formation. C'est le lien entre les formations linguistiques spécialisées et le terrain qui trace les limites entre les différents types de formation, selon que le terrain définit ou non les besoins des apprenants et donc les objectifs du cours. Cette relation au milieu peut être très précise, et

déterminante pour l'enseignant dans sa démarche d'élaboration du programme (FOS), ou plus virtuelle et autorisant une stratégie plus autonome (FS), ou enfin inexistante, et rattachant le cours à la seule motivation personnelle aussi bien du côté de l'enseignant que de l'apprenant (Français Thématique). Ce n'est donc pas dans le déroulement concret de la classe que se joue cette distinction mais dans le processus global, institutionnel et didactique, de l'élaboration des programmes.